

## Pour diffusion immédiate

### **Titre : La balle est dans le camp de l'Agence**

**Trois-Rivières, 16 février 2011** : 12 membres du conseil d'administration de la Table régionale des organismes communautaires du Centre-du-Québec et de la Mauricie (TROC-CQM) ont exprimé leur mécontentement lors de la séance publique du conseil d'administration de l'Agence de la santé et des services sociaux Mauricie-Centre-du-Québec.

Les coprésidents de la TROC, madame France Marquis et monsieur Sylvain St-Onge, à la fin de leur intervention auprès du conseil d'administration de l'Agence ont renversé une boîte contenant 220 balles (de tennis de table et de golf). Les groupes communautaires ont ainsi exprimé leur « ras le bol » de voir le ministère de la santé et son Agence se renvoyer la balle sur la responsabilité d'assurer un financement adéquat des 220 organismes communautaires de nos deux régions.

Plus tôt dans le cadre de la période de questions et commentaires, les représentants de la TROC ont fait un bilan de leur campagne intitulé « Vien nous aider! ». Les groupes communautaires ont manifesté à neuf reprises en novembre et décembre 2010. 1 200 personnes ont pris la rue pour réclamer un meilleur financement et une véritable reconnaissance de leurs actions. La TROC a produit une campagne médiatique importante avec plus de 400 publicités à la télévision locale et douze publicités dans le quotidien Le Nouvelliste afin de mettre de la pression sur la ministre déléguée aux Services sociaux, madame Dominique Vien. 50 banderoles demandant l'aide de la ministre orientent des immeubles abritant des groupes



communautaires de La Tuque à Drummondville. La TROC a sensibilisé le milieu politique à plusieurs reprises. La députée de Champlain, Noëlla Champagne, a questionné la ministre Vien à l'Assemblée nationale du Québec. La TROC a finalement rencontré la ministre et son sous-ministre à trois reprises. Malheureusement, la ministre a répondu négativement aux demandes des groupes communautaires.

*« Le ministère et l'Agence, depuis trop d'années, se renvoient la balle sur la responsabilité du soutien financier des organismes communautaires. Il est indécent que l'on traite ainsi les gens parmi les plus vulnérables de notre société qui ont besoin de l'action communautaire. Il est indécent de susciter de faux espoirs parmi nos bénévoles, nos militants et nos employés. »* a tenu à dire madame France Marquis.

Pour sa part, monsieur Sylvain St-Onge a interpellé le conseil d'administration de l'Agence ainsi : *« À moins que vous nous disiez que vos patrons du ministère ne soient des menteurs, ce soir nous vous disons, que c'est à vous de faire un nouvel effort. La ministre Dominique Vien et le sous-ministre Sylvain Gagnon vous demandent de faire un autre effort pour aider les groupes communautaires de votre région. »*.

Rappelons que 70 % des 220 groupes communautaires ne reçoivent toujours pas une subvention de base prévue au cadre de financement de l'Agence. Pire, les montants de ces subventions de base ont été établis il y a 10 ans et n'ont pas été revus et indexés depuis. Le sous-financement des groupes communautaires est évalué à 15 millions \$.

100 000 personnes reçoivent annuellement des services des 220 groupes communautaires du Centre-du-Québec et de la Mauricie.

- 30 -

Source : Renaud Beaudry 819-371-5957